



## COMPTABILITE GENERALE

### PARTIE II

## LES NOTIONS DE BASE D'UNE COMPTABILITE EN PARTIE DOUBLE

### I-Le fonctionnement des comptes

Un compte est la plus petite unité d'enregistrement d'une opération comptable. Prenons l'exemple où on voudrait augmenter le capital social d'une entreprise de 10.000 DH.

Cette augmentation est une opération comptable qu'il faut enregistrer. Il va falloir créer un compte " capital propre " qu'on va créditer de 10.000 DH. Au contraire, si on veut diminuer le capital social, on va débiter ce compte.

➤ Classement des comptes dans le PCM(Plan Comptable Marocain) :

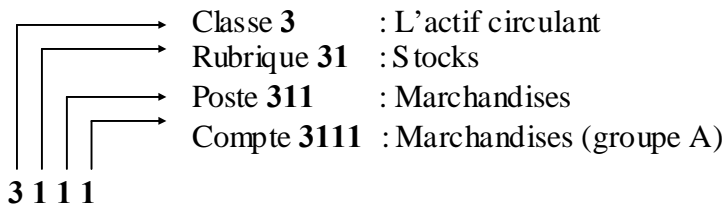
Actif :

- Actif immobilisé : classe 2
- Actif circulant : classe 3
- Trésorerie actif : classe 5

Passif :

- Financement permanent : classe 1
- Passif circulant : classe 4
- Trésorerie passif : classe 5

*Exemple : on prend le compte 3111*

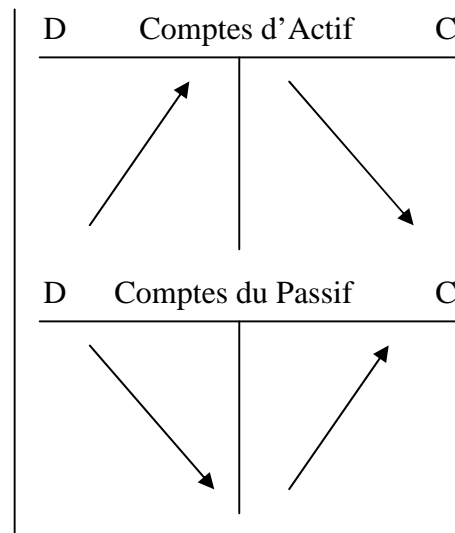


➤ Présentation d'un compte :



*Exemple*

D	Terrains 2310 C
100 (acquisition du terrain)	



## II-Les notions de débit et de crédit

Ces notions sont indissociables de la notion de compte. Le compte est le concept de base d'une comptabilité en partie double. Il peut être représenté par un tableau en 2 colonnes en haut duquel figure le numéro et le nom (compte en T). La colonne de gauche s'appelle débit et celle de droite crédit. Le solde du compte est dit débiteur si le total des débits du compte est supérieur au total des crédits. Il est créditeur dans le cas inverse. L'ensemble des numéros et noms de comptes utilisés par une entreprise s'appelle "plan comptable".

Exemple :

<b>BANQUE</b>	
<b>débits</b>	<b>crédits</b>

L'ensemble des comptes détaillés d'une comptabilité s'appelle "grand-livre",

## III-La partie double

La règle de la partie double est essentielle pour la compréhension de la comptabilité. Son énoncé est simple (lui) : Toute écriture passée dans un certain sens sur un compte doit être accompagnée d'une (ou plusieurs) écriture, en sens inverse, du même montant total, sur un (ou plusieurs) compte.

Pour vérifier qu'une comptabilité satisfait bien à cette règle, on établit la balance comptable, qui est la liste exhaustive des comptes avec leurs soldes. Le total des soldes débiteurs doit être égal au total des soldes créditeurs. Dans ce cas (qui est le cas normal) on dit que la balance est équilibrée.

Exemple d'application :

Mr X crée une entreprise avec des membres de sa famille.

Le 01/07/N fait un apport de capital de 500 000 DH qu'il verse au compte bancaire de la société nouvellement créée :

D	5141 Banque	C	D	1111 Capital Social	C
500.000				500.000	

Le 02/07/N l'entreprise a commandé une photocopieuse au prix de 50.000 DH ;

Le 20/07/N la photocopieuse est livrée et payable dans les 15 jours :

D	2352 Matériel bureau	C	D	4411 Fournisseurs	C
50.000				50.000	

Le 05/08/N la photocopieuse est payée au fournisseur par chèque :

D	5141 Banque	C	D	4411 Fournisseurs	C
		50.000	50.000		

Le 06/08/N l'entreprise commande des marchandises ;

Le 20/08/N les marchandises sont livrées, l'entreprise verse aux fournisseurs un chèque de 200.000 DH :

D	5141 Banque	C	D	6111 Achat M/ses	C
		200.000	200.000		

Le 24/08/N l'entreprise fait sa première vente de marchandises pour 3000 DH, le client paye comptant par argent liquide :

D	5161 Caisse	C	D	7111 Vente M/ses	C
3.000				3.000	

La présentation de l'ensemble des comptes de l'entreprise se fait dans un document appelé le **grand livre**.

Un 2<sup>ème</sup> document très important pour la tenue de la comptabilité est le **journal**, il enregistre les opérations, par ordre chronologique, et permet de vérifier à chaque opération que la partie double est respectée.

## 1-Le journal comptable

Un journal est un livre comptable sur lequel les écritures sont enregistrées jour par jour. Les enregistrements comptables portés sur un journal sont appelés écritures. Chaque

écriture comprend au moins un compte débité et un compte crédité d'égal montant (comptabilité en partie double).

Le journal de l'exemple d'application :

5141	Banque	01/07/N	500.000	
1111	Capital social			500.000
2352	Matériel de bureau	20/07/N	50.000	
4411	Fournisseur			50.000
4411	Fournisseur	05/08/N	50.000	
5141	Banque			50.000
6111	Achat de marchandises	06/08/N	200.000	
5141	Banque			200.000
5161	Caisse	24/08/N	3.000	
7111	Vente de marchandises			3.000

## 2-Le grand-livre

Le grand-livre établit la liste des comptes dans l'ordre de leurs numéros en donnant pour chacun d'eux les informations suivantes :

- Numéro du compte
- Nom du compte

et dans l'ordre chronologique des opérations effectuées, on a les informations suivantes,

- date
- libellé de l'écriture
- n° de pièce comptable
- journal de passation
- montant (en débit ou en crédit)

COMPTE n°	Nom				
DATE	LIBELLE	PIECE	JO	DEBIT	CREDIT

